Liebefeld, décembre 2023 / ce

(W:/presse/presseausweis/erklärung B franz)

DECLARATION 2024 Permis «B»

à l'attention de Auto Sport Suisse Sàrl pour l'obtention resp. le renouvellement d'un "Permis national ASS Catégorie B pour reporter sportif"

1. J'ai pris connaissance du fait que le "Permis national ASS Catégorie B" accorde aux reporters sportifs qualifiés de la presse (écrite et illustrée), du film, de la radio et de la télévision l'accès libre à toutes les manifestations sportives automobiles et de karting organisées sous l'autorité de l'ASS, tant en Suisse qu'à l'étranger. Le Permis Catégorie B autorise également l'accès au centre des médias et au parc des coureurs. Par contre, il est **strictement interdit** de pénétrer dans des zones interdites au public dans le cadre de la manifestation.

2. J'ai souscrit une assurance accidents suffisante qui couvre également les risques inhérents à mes activités de reporter de sport automobile / de karting.

3. Je renonce expressément à toutes prétentions civiles pour les événements survenant en dehors des zones réservées aux spectateurs. Ce renoncement compte aussi bien vis-à-vis de la FIA, de l'ASS, de la CSN, de l'organisateur que vis-à-vis des différents fonctionnaires, des autres concurrents/conducteurs ou de leurs aides.

4. **Je m'engage à observer toutes les directives des organisateurs et de la police**, en particulier à ne pas enfreindre les interdictions absolues de pénétrer dont peuvent être affectées certaines zones et à ne pas gêner le déroulement de la manifestation.

5. Le permis et la carte de parking sont des documents personnels et intransmissibles. J'ai pris note du fait que tout abus dans l'utilisation du permis et/ou de la carte de parking peut entraîner leur retrait immédiat.

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ CP/Lieu _____

E-mail _____ _____

Tel/Natel _____ Date de naissance _____

Date _____ Signature _____

Annexe: Photo-passeport avec nom au verso (pour 1er établissement seulement)